

ACTUALITÉS



Quoi de neuf à Longuyon ?  www.longuyon.fr - Appli mobile : Longuyon

SITUATION « COVID-19 »

Ouverture de la Mairie

Les services de la mairie sont à nouveau accessibles au public depuis lundi 11 mai mais en respectant un protocole de reprise protégeant à la fois les agents mais également les administrés.

- L'entrée en mairie se fait individuellement et un temps d'attente est nécessaire dans le sas d'entrée.
- Le port du masque est imposé.
- Le déconfinement se fait progressivement et les échanges par mails, téléphones ou par prise de rendez-vous sont à privilégier pour permettre de maintenir des conditions sanitaires nécessaires pour éviter la propagation du virus qui est toujours présent.

Fermeture des parcs et espaces verts

Malgré les mesures de déconfinement, l'ensemble des parcs et jardins publics restent fermés en Meurthe-et-Moselle en raison du maintien en zone rouge. Seul l'accès aux forêts est autorisé.

OUVERTURE DES COMMERCES



Depuis le 11 mai la majorité des commerces - à l'exception des cafés, bars et restaurants - a repris son activité. Chaque commerçant et client est invité à suivre un certain nombre de mesures de protection sanitaire, garantes de notre santé individuelle et collective. Le port du masque est plus que recommandé, et peut conditionner votre entrée dans un magasin si le commerçant le souhaite. Le Maire, Jean-Pierre JACQUE, Caroline PERCHERON et René SAUNIER, Vice-Président T2L au développement économique, sont allés à la rencontre de commerçants afin de s'assurer que tout était mis en œuvre pour leur propre sécurité et celles

des usagers. Ces derniers sont invités à : respecter les mesures barrières et la distanciation physique de 1 mètre entre chaque personne ; respecter les éventuelles mesures complémentaires décidées par le commerce dans lequel ils se trouvent : sens de circulation, restriction du nombre de personnes dans le magasin, usage de solution hydro-alcoolique ou de lavage des mains à l'eau et au savon, accès prioritaire des personnes les plus fragiles, obligation de porter le masque pour entrer dans le magasin...

DISTRIBUTION DES MASQUES



Le Département procède actuellement à la livraison progressive des masques commandés par la Communauté de Communes. Près de 650 masques ont ainsi été attribués par les élus lors d'une première distribution aux personnes de

plus de 65 ans.

La prochaine livraison (suivie d'autres) ayant lieu en principe ce jeudi depuis le Département, une nouvelle **distribution à la population est prévue dès lundi 18 mai à 8h, place de l'Hôtel de Ville.**

Cette dernière sera effectuée **par ordre alphabétique**, tiré des listes électorales, **pour les moins de 65 ans, de la lettre A à la lettre C.** Le nom de naissance servira de base (donc attention pour les épouses).

Les personnes, inscrites sur les listes électorales, dont le nom de famille de naissance est compris entre A et C qui souhaitent un masque doivent **se faire connaître à la mairie de Longuyon : 03.82.44.55.00** pour définir un créneau horaire de passage. Elles doivent **se munir d'une pièce d'identité ainsi que de leur livret de famille afin d'assurer une distribution à toute la famille** (des masques enfants de - de 12 ans sont également prévus, masques adultes au dessus de 12 ans).

Les personnes non inscrites sur la liste électorale ayant moins de 65 ans et dont le nom de naissance est entre A et C doivent se faire connaître également.

Il est demandé aux personnes qui possèdent déjà des masques de différer leurs venues. Nous donnerons la priorité aux personnes n'en disposant pas. Les masques leur seront distribués ultérieurement. Les livraisons et distributions auront lieu durant plusieurs semaines. En fin de réception, chaque Longuyonnais disposera d'un masque.

VIE LOCALE

INSCRIPTIONS SCOLAIRES



En raison des mesures sanitaires actuelles, **les inscriptions scolaires 2020-2021 sont à privilégier par voie dématérialisée** via messagerie.

Merci de transmettre à cette adresse : accueil@longuyon.fr un scan de

vos livrets de famille, du certificat de radiation s'il y a un changement d'école, et un justificatif de domicile datant de moins de 3 mois.

Les écoles maternelles acceptent les enfants de moins de 3 ans nés en 2018 (propres ou non). Pour tout renseignement : 03.82.44.55.00.

Maternelle Jacques Cartier :

Inscriptions pour les enfants nés de 2015 à 2018 du 14 au 29 mai 2020 auprès de la directrice Mme Frignet par téléphone au 03 82 39 31 49 (entre 9h et 16h) ou par mail à ecolematernelle.jacquescartier.

Elémentaire Louise Michel :

Inscriptions jeudi 14 juin de 9h à 11h30 et de 14h à 16h30 en bibliothèque. Fournir le certificat d'inscription délivré en mairie, le livret de famille et le carnet de santé.

BONS DE COMBUSTIBLE

Les justificatifs de demande de bon de combustible sont à déposer en Mairie, **avant le 19 juin 2020** (toute demande ultérieure ne sera pas traitée). En raison des mesures d'hygiène sanitaire **le dépôt dans la boîte aux lettres sous pli à l'attention du CCAS est à privilégier.**

Chaque demande devra impérativement être accompagnée (selon votre situation) des PHOTOCOPIES suivantes : justificatif de l'attribution du CHEQUE ENERGIE reçu en 2019 ; l'avis de non-imposition 2019 (toutes les pages) sur les revenus 2018 de chaque occupant. ; une facture récente EDF ou GDF avec les références clients, pour les autres fournisseurs d'énergie (Direct Energie, Total, Eni... joindre

CAMPS D'ÉTÉ

En raison des mesures sanitaires actuelles, la ville de Longuyon a fait le choix d'annuler le camp international et la colonie au centre de St Jean. La convivialité, le partage et l'interaction étant au cœur du projet, les mesures de distanciation physique paraissent impossibles à mettre en place pour le bien des jeunes et de l'équipe encadrante.

SPORTS

LORRAINE OXYGENE RANDO

Dimanche 17 mai : LANEUVILLE (55), 17 km, repas porté. Rendez-vous pour covoiturage parking de l'Office du Tourisme à Longuyon à 8 h 30 ou place de la mairie à Laneuville à 9 h.

Judi 21 mai (ASCENSION) : VILLECLOYE (Meuse), 12 km, assez facile. Rendez-vous près de l'Eglise.

URGENCES

Pharmacie de garde : samedi 16 et dimanche 17 mai : **GUILLOT (Marville)**. *En cas d'urgence : 08.20.33.20.20.*

les justificatifs de paiements (3 derniers mois) + un RIB à votre nom ; Taxe d'habitation (Longuyon) 2019 ; notification CAF mars 2020) ; toutes pièces justifiant des autres ressources (pension alimentaire, indemnités journalières, salaire, pension, rente...).

Pour bénéficier du bon combustible, il faut résider à Longuyon depuis plus d'un an. Les revenus à prendre en compte, (sur votre avis de non-imposition) sont ceux, avant toutes déductions fiscales et additionnés de toutes autres ressources (revenus mondiaux, pensions, intérêts ...). Personne seule : 8 563 €, couple : 10 522 €. Renseignements au 03 82 44 81 34.

FERMETURE

La boulangerie Desinde sera fermée à compter du 19 mai. Réouverture mardi 26 mai.

MARCHÉ HEBDOMADAIRE

Le service de bus pour le marché reprend ce vendredi 15 mai. Le port du masque y est obligatoire et le respect des gestes barrière et la distanciation sociale indispensables.

COLLECTE DE SANG

89 donneurs dont 10 nouveaux se sont présentés à la récente collecte salle Brassens. L'équipe mobile de METZ organisatrice de cette collecte félicite ses donateurs pour leur geste humain et leur respect des consignes sécuritaires très strictes liées au confinement. Elle remercie également l'amicale de Longuyon pour son implication.

RESTOS DU COEUR

La distribution de la « Campagne d'Eté des Restos du Cœur » va reprendre. En raison de l'état d'urgence sanitaire, des règles s'imposent au niveau de l'accueil : seules les personnes munies de leur convocation seront accueillies pour la distribution. Les familles qui rencontrent des difficultés financières doivent se rapprocher de leurs travailleurs sociaux.

ÉTAT CIVIL

DÉCÈS

M. COLLIGNON Daniel, le 29 avril à l'âge de 80 ans.

Mme GALANTINI Renée le 29 avril à l'âge de 88 ans.

M. ROHMER Patrick le 30 avril à l'âge de 63 ans.

M. NOIRJEAN Serge le 3 mai à l'âge de 82 ans.

M. SANCHEZ Jean-Pierre le 6 mai à l'âge de 74 ans.

M. TROGNON Bernard le 9 mai à l'âge de 88 ans.

Nos condoléances aux familles.

NAISSANCES

Anatole est né le 8 avril à Mont-Saint-Martin au foyer d'Andy ANDRIANARIVONY et Mylène POIROTTE.

Maël est né le 14 avril à Verdun au foyer de Gilles RICHARD et Nathalie HENRYON

Nos félicitations aux parents et vœux de prospérité aux bébés.